



IOC/UNESCO
7, Place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
Téléphone: + 33 (0) 1 45 68 39 83
Téléfax: + 33 (0) 1 45 68 58 12
Web: www.jcomm.info
E-mail: oos@unesco.org



Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2, Suisse
Tel.: + 41 (0) 22 730 81 11
Fax: + 41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 42520/2017-1.0 LCP

Notre réf.: 41249/2017/WDS/MMO/JCOMM-5

Genève, le 30 novembre 2017

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Conclusions de la cinquième session de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) et constitution des équipes de la CMOM, adoption du *Projet d'avenir sur 10 ans de la CMOM* et désignation des correspondants nationaux pour les affaires maritimes auprès de la CMOM

Suite à donner: Nous faire parvenir le **31 décembre 2017** au plus tard:

- 1) Les formulaires de candidature au format PDF dûment remplis et approuvés des experts de votre pays dont vous proposez la participation aux groupes et équipes d'experts de la CMOM
- 2) Vos observations relatives à la version provisoire du *Projet d'avenir sur 10 ans de la CMOM* (à communiquer aux Secrétariats de l'OMM et de la COI)
- 3) La désignation de votre correspondant national pour les affaires maritimes.

Madame, Monsieur,

La cinquième session de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) s'est tenue à Genève du 25 au 29 octobre 2017. En attendant la publication du rapport intégral de la réunion, vous pouvez d'ores et déjà consulter les documents approuvés lors de la session dans la version provisoire du rapport, que vous trouverez à l'adresse suivante: <http://meetings.wmo.int/JCOMM-5/SitePages> dans le dossier «Documents en français» et le sous-dossier «Version provisoire du rapport (documents approuvés)». Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir donner suite aux décisions prises lors de la session de la Commission sur les trois points suivants.

1. Constitution des équipes de la CMOM

Dans un courrier de l'OMM en date du 20 octobre 2017 portant la référence 37989/2017/WDS/MMO/JCOMM-5, nous vous demandons de désigner des candidats aptes à travailler pour la Commission en tant qu'experts au sein d'un groupe ou d'une équipe d'experts.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM
Organismes nationaux de coordination pour la liaison avec la Commission océanographique intergouvernementale

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents
Coprésidents de la CMOM
Commissions nationales auprès de l'UNESCO des États Membres de la COI
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO des États Membres de la COI

Les présidents, et dans certains cas les vice-présidents, de la plupart de ces groupes et équipes ont été nommés par les participants à la session, à partir des candidatures reçues à la date du 27 octobre 2017. On pourra consulter ces nominations dans la version provisoire du rapport de la session figurant dans la version approuvée du document 12.2. Les autres membres de ces groupes et équipes seront nommés par les coprésidents de la CMOM en consultation avec le Comité de gestion de la Commission. Il a été décidé de repousser le délai pour le dépôt des candidatures correspondantes au **31 décembre 2017**.

Vous êtes prié(e) de désigner vos candidats par voie électronique en remplissant le formulaire que vous trouverez à l'adresse suivante: <https://www.research.net/r/JCOMM5nomination> et en envoyant une lettre de confirmation par courriel à mmo@wmo.int et oos@unesco.org. Ladite lettre doit émaner soit du Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM, soit de l'organisme national de coordination pour la liaison avec la COI, soit encore de la Commission nationale ou de la Délégation permanente auprès de l'UNESCO d'un État Membre de la COI.

2. Adoption du Projet d'avenir de la CMOM

En adoptant la résolution 12.1/1, les participants à la cinquième session de la CMOM ont autorisé les coprésidents et le Comité de gestion à approuver, à l'issue d'une période d'examen, le *Projet d'avenir sur 10 ans de la CMOM*. Nous vous invitons donc à envoyer vos observations relatives à ce texte (disponible en anglais uniquement dans le document d'information de la CMOM-5 12.1 (2)) **le 31 décembre 2017 au plus tard**, à mmo@wmo.int et oos@unesco.org.

3. Désignation des correspondants nationaux pour les affaires maritimes auprès de la CMOM

La résolution 12.2/4 adoptée par la CMOM à sa cinquième session entérine la mise en place de correspondants nationaux pour les affaires maritimes auprès de la Commission, qui contribueront dans une large mesure à instaurer dans les eaux territoriales des services d'information relevant du Service mondial OMI/OMM d'information et d'alerte pour la météorologie maritime et l'océanographie. Ils s'attacheront à recenser les besoins des utilisateurs, promouvoir des partenariats et superviser la prestation de services au niveau national. Ils veilleront aussi à communiquer ces besoins au Comité du Service mondial d'information et d'alerte et au Bureau du Programme de météorologie maritime et d'océanographie, tout en contribuant à tenir à jour, dans la documentation internationale pertinente, les renseignements relatifs aux services fournis à l'échelle nationale. Enfin, les correspondants nationaux pour les affaires maritimes devraient contribuer directement à la prestation de services océaniques au sein des organismes nationaux compétents. Le mandat de ces correspondants figure également dans le document 12.2, ainsi qu'en annexe du présent courrier.

Il est demandé à chaque Membre/État Membre de désigner un correspondant national pour les affaires maritimes en envoyant un courrier contenant les coordonnées de l'intéressé et son curriculum vitae au Secrétaire général de l'OMM. La date butoir suggérée pour la désignation des correspondants nationaux pour les affaires maritimes est fixée au **31 décembre 2017**, mais il restera possible de procéder à une désignation ou de changer de correspondant après cette date.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



(V. Ryabinin)
Secrétaire exécutif de la COI



(P. Taalas)
Secrétaire général de l'OMM

**Terms of Reference of the JCOMM National Marine Services Focal Points
(JCOMM-5, Resolution 12.2/4)**

- (a) Act as the central point of contact on matters relating to meteorological information and warnings within national waters;
- (b) Promote and oversee the use of established international standards and practices in the production and promulgation of meteorological information and warnings;
- (c) Contribute to the development of international standards and practices through participation in the JCOMM Worldwide Met-Ocean Information and Warning Service Committee activities;
- (d) Provide insights and monitor changes in customer requirements for updates of the WMO Guide on Marine Meteorological Services and encourage participation in the bi-annual WWMIWS Marine Meteorological Monitoring Survey;
- (e) Coordinate the promulgation of meteorological bulletins onto the WMO Information System (WIS);
- (f) Act as a coordination point for implementation of WMO strategic initiatives under the services delivery framework, including verification, quality management, Marine Forecaster Competency framework and resilience activities;
- (g) Liaise with national bodies that have responsibility for maritime safety, marine communications, port authorities, and other relevant maritime responsibilities on effective use of marine services;
- (h) Identify national marine service related issues, needs and gaps that should be considered in WMO Marine Services action plans; and
- (i) Be responsible for maintaining national details of marine weather services and marine communications relevant for international service documentation such as WMO No 9, Vol D - Information for Shipping, UKHO Admiralty List of Radio Signals, IMO GMDSS Master Plan.